

Mutations 2026 des maîtres contractuels du 2nd degré

Demande d'inscription au mouvement inter-académique

Le dossier (sauf pour les demandes de réintégration après une disponibilité) est à renvoyer par le chef d'établissement actuel à l'intention du Président de la CDE du département d'origine au plus tard pour **le 19 JANVIER 2026**.

► **ACADEMIE D'ORIGINE :** Académie de Nantes – Pays de la Loire

► **MOTIF DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION AU MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE 2026 :**

- Demande de **MUTATION** Demande de **PREMIER EMPLOI** en contrat définitif
 Demande de **REINTEGRATION** après une période de disponibilité

Si vous envisagez votre participation au mouvement de l'emploi 2026 dans plusieurs académies, vous ne réalisez qu'un seul dossier et vous le photocopiez autant de fois que nécessaire. Vos dossiers seront envoyés par votre chef d'établissement à la DDEC de votre département qui les transmettra à la CAE des Pays de la Loire pour envoi aux autres académies. Aucun dossier ne doit être envoyé directement dans les académies souhaitées.

REMARQUES IMPORTANTES

- La codification de votre demande (priorité) sera attribuée par les Commissions Académiques de l'Emploi des académies souhaitées en référence aux textes en vigueur sur l'organisation de l'emploi des maîtres.
 ► Ce dossier de demande d'inscription au mouvement inter-académique 2026 ne dispense en aucun cas de se porter ultérieurement candidat à un emploi dans les académies souhaitées, en suivant la procédure et le calendrier qui seront communiqués lors de l'envoi au candidat du courrier de codification de sa demande par l'académie concernée.

Les informations recueillies dans ce dossier seront enregistrées dans un fichier informatique par les services de votre DDEC et par le pôle Ressources Humaines de l'URADEL (Enseignement Catholique Régional) pour les besoins du mouvement de l'emploi 2026. Elles seront transmises aux services administratifs des CAE des académies demandées et sont conservées pendant un an après la rentrée scolaire 2026.

Conformément à la RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier.

1. VOTRE IDENTITE

CIVILITE			
NOM D'USAGE (en majuscules)		NOM PATRONYMIQUE (NOM DE NAISSANCE)	
PRENOM		DATE DE NAISSANCE	

ADRESSE			
CODE POSTAL		LOCALITE	
TELEPHONE		TELEPHONE PORTABLE	
COURRIEL			

2. VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

NOM DE VOTRE ETABLISSEMENT ACTUEL (établissement principal)			
CODE POSTAL		LOCALITE	

DISCIPLINE DE CONTRAT				
AUTRES DISCIPLINES ENSEIGNEES				

NATURE DE VOTRE CONTRAT	<input type="checkbox"/> CONTRAT DEFINITIF	<input type="checkbox"/> CONTRAT PROVISOIRE	<input type="checkbox"/> REINTEGRATION
DATE DE VOTRE CONTRAT			

POSTE OCCUPE	<input type="checkbox"/> TEMPS COMPLET	<input type="checkbox"/> TEMPS INCOMPLET	<input type="checkbox"/> TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION
--------------	--	--	---

COMPOSITION DE VOTRE SERVICE		REPARTITION HORAIRE (hors HSA)				
Disciplines enseignées		COLLEGE	LGT	LP	Post-Bac	TOTAL
HORAIRE TOTAL DU SERVICE						

VOTRE ECHELLE DE REMUNERATION		VOTRE ECHELON	
Votre ancienneté de service, d'enseignement, de direction ou de formation dans l'enseignement privé sous contrat et dans l'enseignement public (article 5.5.2) au 01/09/2025			

3. MOTIF DE VOTRE DEMANDE

IMPERATIFS FAMILIAUX IMPERATIFS MEDICAUX IMPERATIFS LIES A LA VIE RELIGIEUSE

Joindre obligatoirement à votre dossier les justificatifs demandés aux points 5.1 à 5.3 des modalités d'application de l'Accord de l'Emploi du 2d Degré. En l'absence de justificatifs, votre demande ne pourra bénéficier de la codification prévue pour ces différents types d'impératifs.

Les justificatifs doivent être des originaux ou des documents certifiés conformes sur l'honneur. Les justificatifs médicaux doivent avoir été établis dans le mois qui précède la date de dépôt de la demande auprès de l'académie d'origine.

1ERE NOMINATION EN CONTRAT DEFINITIF (lauréats de concours 2025 ou report antérieur ou renouvellement année de stage)
 AUTRE MOTIF à préciser :

4. VOS VŒUX

➔ Vous souhaitez une mutation dans les académies suivantes, par ordre de priorité :

	ACADEMIE	TOUS DPTS	DPT 1	DPT 2	DPT 3	DPT 4
VŒU N°1						
VŒU N°2						
VŒU N°3						
VŒU N°4						
VŒU N°5						

➔ Vous souhaitez : un emploi à temps complet un emploi à temps partiel pour une quotité de heures

DATE		RECU ET REMIS COPIE A L'ENSEIGNANT LE	
SIGNATURE DE L'ENSEIGNANT		VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT	

CADRE RESERVE A LA CAE DE NANTES :

Dossier transmis à la CAE de

avec la proposition de codification : B3 B4 C3 D3 E3 EA

Date :

Signature du Président de la CAE :

Philippe TRILLOT